



## Association Equi'Max

« Pour la promotion du commerce équitable en Bourgogne »

Année 9  
Numéro 32

Juillet - Août -  
Septembre  
2011

### Edito

1000...

C'est chose faite, le cap des 1 000 « Fair Trade Town » (« Territoire de Commerce Équitable » en français) dans le monde est atteint.

En France, le nombre de villes et collectivités engagées dans cette démarche de développement du commerce équitable (CE) est aujourd'hui de (seulement) 23, dont Dijon, ville pilote, primée en 2009. J'ajoute les 16 postulants 2011, parmi lesquels Longvic, dont l'engagement a été salué par la plate forme pour le CE.

Voilà donc un total national probable pour 2011 de 39, dont deux sur le territoire bourguignon, accompagnées par Equi'Max.

Dans cette logique d'implication régionale, nous construisons avec le Grand Dijon un projet de cartographie du CE dans l'agglomération dijonnaise.

Il nous paraît en effet important de quantifier les implications de toutes entités, privées comme publiques, sur ce territoire géographique afin de mieux cibler les besoins et attentes, de pouvoir faire valoir les initiatives existantes comme d'aider de nouvelles à naître.

Toujours en collaboration avec le Grand Dijon, nous travaillons également sur un autre projet proche de nos dernières directives, un état des lieux des diverses formes de circuits courts, également sur le territoire de l'agglomération dijonnaise.

Nous avons fait du commerce équitable nord/nord l'axe principal de la dernière Quinzaine du Commerce Équitable, et l'importance d'une consommation responsable en local est aujourd'hui plus qu'une évidence ; c'est donc en toute logique que nous rejoignons le Grand Dijon pour mener collectivement ce dessein à bien.

Je remercie donc M. Sylvain MICHEL (Pôle politique de la Ville et Habitat, Chef de service Politique de la Ville), M. Alexandre MARTINEZ Llorca (Chargé de mission Emploi Insertion ESS), M. Benoit BORDAT (conseiller délégué référent pour l'agriculture périurbaine) et M. Jean-Paul HESSE (vice président référent pour l'économie solidaire) pour leur soutien respectifs dans nos actions, et reste persuadé qu'avec de tels éléments moteurs, le Grand Dijon peut, et doit, devenir la première communauté d'agglomération bourguignonne titrée « Territoire de Commerce Équitable »."

Florent Tupin

## Du côté de Max Havelaar

### Mise en place du Nouveau Cadre des Standards Fairtrade (NCS)

Entré en vigueur le 1er Juillet 2011, ce Nouveau Cadre est une révision visant à rendre les standards plus faciles à comprendre et mieux adaptés à la diversité des situations que rencontrent les producteurs à travers le monde.

Désormais, les exigences sont plus claires et plus concrètes ; les standards sont répartis en « critères centraux » auxquels tous les producteurs doivent répondre, et en « critères de développement », auxquels les producteurs doivent répondre dans des délais clairement énoncés et sur lesquels ils doivent obtenir un score minimum afin d'être en conformité, ce qui permet aux producteurs de déterminer leurs propres trajectoires de développement en investissant dans ce qui compte le plus pour eux.

#### **l'humain avant tout**

Les producteurs sont au cœur du *Nouveau Cadre des Standards* Fairtrade. Les critères environnementaux révisés en sont une bonne illustration. Ces derniers sont très stricts sur les questions relatives à la sécurité et la santé des travailleurs, des agriculteurs et à la qualité de leur environnement proche, tout en réaffirmant la nécessaire contribution des producteurs aux enjeux incontournables liés à l'eau, à la gestion des déchets, à la biodiversité et au climat

Pour plus d'informations, [www.maxhavelaarfrance.org](http://www.maxhavelaarfrance.org)

# L'actu du Commerce Equitable



Cet autre monde dont tout le monde parle...,  
Qu'attendons-nous pour le FAIR[e]?

Le mouvement FAIR[e] un monde équitable a été fondé fin 2010, pour fédérer, appuyer et porter la voix des milliers de militants et sympathisants du commerce équitable qui agissent sur le terrain partout en France pour une consommation plus responsable.

## Historique :

Avec la croissance rapide de la notoriété du commerce équitable, la multiplication du nombre de parties prenantes et la complexification du secteur, il devenait nécessaire de préciser la place des bénévoles dans l'aventure du commerce équitable labellisé Max Havelaar, afin de renforcer durablement ce mouvement. En juin 2008, l'association Max Havelaar France lance une vaste réflexion avec les associations locales de bénévoles, appelée « Plus de CEL dans nos régions » (CEL = Commerce Equitable Labellisé). Au fur et à mesure de leurs réflexions, les bénévoles du comité de pilotage ont pris conscience de la nécessité de créer un mouvement autonome, partenaire privilégié de Max Havelaar France, mais indépendant. C'est ainsi que le 16 décembre 2010, ont été déposés les statuts de l'association **FAIR[e] un monde équitable** par le comité de pilotage, devenu alors Conseil National Provisoire.

Ses fondateurs concevront avec tous les acteurs une organisation souple, ouverte et mutualisée pour permettre à chacun d'inventer sa façon de FAIR(e) un monde équitable : brunchs et apéritifs équitables, conférences-débats, flash mob, rencontres de producteurs du Nord et du Sud, plaidoyer, réseaux sociaux, défilés de mode, marchés, animations en milieu scolaire, actions de rue, projections de films, concerts, expositions, sensibilisation dans les entreprises et les collectivités...

## Les objectifs :

Concrètement, pour accompagner, renforcer et fédérer toutes les initiatives individuelles et collectives, agissant en ce sens, le mouvement FAIR[e] un monde équitable propose de :

- **Apporter un appui technique, financier, humain et en termes de communication** aux initiatives locales dans la réalisation de leurs actions au quotidien
- **Construire des espaces d'échanges et des outils** pour mutualiser moyens, savoirs faire et expériences.
- **Diffuser une veille sur les initiatives citoyennes d'éducation à la consommation et les alternatives de consommation responsable**, qui se développent en France et partout dans le monde.
- **Porter la voix** de ses membres auprès des instances nationales et internationales (ONG, pouvoirs publics, grandes entreprises)
- **Démultiplier les initiatives** en fédérant tous les jours de nouveaux sympathisants, bénévoles, partenaires et donateurs.

Retrouvez toutes les informations sur [www.faire-equitable.org](http://www.faire-equitable.org)

# Dossier

## Le Sénégal



L'actualité a fait parler de Lui ses derniers temps ; c'est en effet un vent de contestation qui souffle sur le Sénégal depuis plusieurs mois maintenant. Au départ pour protester contre les coupures de courant à répétition qui nuisent à l'économie du pays, et plus récemment contre le projet de réforme de la constitution, finalement abandonné par le président. Profitons-en pour regarder d'un peu plus près l'économie de ce pays, et en particulier le rôle qu'y joue le commerce équitable (CE).

Le Sénégal a connu un essor économique rapide, grâce aux liens entretenus avec la France et la position que celle-ci lui avait donné en Afrique. Toutefois, avec l'indépendance, obtenue en 1960, le pays a eu quelques difficultés à faire face aux nouvelles données économiques et à la disparition de nombreux « avantages ». Aujourd'hui, il subit la crise de 2009, et figure parmi les pays les plus pauvres du continent : en 2010, le FMI le classait 111<sup>ème</sup> au rang mondial sur 181.

Le secteur primaire emploie 77% de la population active. L'agriculture au Sénégal est essentiellement pluviale et saisonnière, et les producteurs agricoles sont de petits exploitants. La plupart d'entre eux combinent cultures de rente (arachide, coton) et cultures vivrières de subsistance (mil, sorgho, maïs) ; la culture du riz s'est également fortement développée le long du Fleuve Sénégal. C'est avec la culture du coton que le Sénégal a fait son arrivée dans les rayons du CE en 2004. Dans la région de Kédougou, au Sud-Est du Sénégal, 3 premiers Groupements de Producteurs de Coton (GPC) ont obtenu leur certification par Flo en 2004. Quatre ans plus tard, la moitié des GPC de la région étaient certifiés CE, et sur les 20000 tonnes de cotons commercialisées chaque année par la SODEFITEX, structure héritée de la période coloniale qui traite l'ensemble de la commercialisation du coton, entre 2000 et 4000 tonnes sont produites et vendues en CE. Et cela permet d'améliorer le quotidien des habitants. A Afia, par exemple, la prime de développement a financé un moulin à grains et une case de santé, ainsi que la formation d'une des femmes travaillant dans la coopérative pour être accoucheuse. Aussi le CE permet aux petits producteurs d'envisager l'avenir plus sereinement.

Toutefois, encore une grande partie des terres cultivées au Sénégal est mal gérée : une mauvaise maîtrise des ressources en eau, ainsi que la dégradation des sols par les pesticides, le désengagement de l'Etat à la fin des années 1980 et le faible niveau d'équipements, ne permettent pas aux producteurs d'atteindre des performances suffisantes pour vivre des seules activités agricoles.

Le CE intervient également dans le secteur artisanal : par exemple, avec le village de N'Dem qui se trouve à 150 km de Dakar, en bordure du Sahel. La région a gravement souffert de la désertification, obligeant un grand nombre d'habitants à partir vers les grandes villes. En 1985, une association villageoise s'est créée pour améliorer les conditions de vie et lutter contre cet exode rural. Le village a entre autres développé des activités artisanales pour créer des emplois et obtenir des revenus financiers. Cet artisanat a d'abord trouvé des débouchés grâce à un magasin parisien *Maam Samba*, et depuis 1997, Solidar'Monde, la centrale d'achat des magasins Artisans du Monde, importe et commercialise les produits artisanaux fabriqués par les différents ateliers du village : Un atelier de couture, qui fabrique principalement des sacs, des vêtements pour enfants, des couvertures, etc ; un atelier de teinture, où les femmes travaillent le *tioup*, teinture traditionnelle qui se fait par nouage ou pliage ; un atelier de broderie, de jouets en tissu, d'instruments de musique...

L'ensemble de ces ateliers a permis la création de 120 emplois. Les bénéfices tirés de la commercialisation permettent de rémunérer les artisans, de financer un fonds de roulement pour les ateliers et d'alimenter une caisse qui sert à payer l'alimentation en eau du dispensaire et de l'école.

Alors que le Sénégal fonde de grands espoirs sur le tourisme, de nombreuses structures proposent également du tourisme « durable ». Attention toutefois, car ces structures ne sont soumises à aucun contrôle, et le personnel engagé est parfois non déclaré et moins bien payé. Mieux vaut donc vérifier avant de partir. En attendant, on peut toujours aider les petits producteurs Sénégalais en achetant nos cotons-tiges et autres cosmétiques à base de coton au rayon CE...

# Du côté d'Equi'Max

## Rendez vous en 2012 pour la prochaine Quinzaine...

Vous n'êtes pas sans savoir que, comme chaque année, l'association a participé et organisé la Quinzaine du Commerce Equitable en Bourgogne.

Cette 11<sup>ème</sup> édition fut l'occasion de valoriser l'engagement de la Ville de Longvic en faveur du Commerce Equitable dans le cadre de la campagne Territoire de Commerce Equitable. Grâce à cette collaboration, différentes actions de sensibilisation ont ainsi été organisées sur le territoire Côte d'Orien : exposition, concert, stands de dégustation et de vente, etc. Ces moments conviviaux ont une fois encore été l'occasion de défendre les valeurs d'une consommation responsable et engagée.

Cette quinzaine fut aussi l'occasion de lancer, en partenariat avec les Colporteurs, la première édition de la tournée de projection « *Vers un printemps solidaire équitable* » dans l'ensemble de la Bourgogne. Ce projet, qui n'aurait pu voir le jour sans le soutien de nos partenaires locaux (APCE89, Maison Citoyenne de Clamecy et Maison du développement durable d'Autun), a rencontré un succès mitigé mais il fut avant tout l'occasion d'aller à la rencontre d'un public varié et ainsi d'alimenter nos réflexions.

Petit clin d'œil à notre stagiaire Noémie, présente durant toute la mise en place de ces manifestations, la conférence organisée sur le thème du « commerce équitable au commerce local », même si elle n'a pas rencontré le succès escompté au niveau du public, fut une réussite en termes d'échange et a ainsi montré que les problématiques rencontrées au « nord » ne sont pas si différentes de celles rencontrées dans les « pays du Sud ».



Bref, encore de nombreuses réflexions à mener... Merci à tous pour votre participation et rendez vous pour la prochaine édition du 12 au 27 mai 2012 !

## INFORMATION

Retrouvez-nous cet été sur nos stands d'information et de dégustation :

- Dimanche 4 septembre à la Foire de l'âne à Chaignay (21)
- Samedi 17 septembre de 10h à 14h au marché bio de Quétigny (21)

### Association EQUI'MAX

« Pour la promotion du commerce équitable en Bourgogne »

12 Avenue Eiffel

21000 DIJON

Tel / Fax : 03 80 49 80 83 ; Mail : [equimax@free.fr](mailto:equimax@free.fr)

Site Web : <http://equimax.free.fr>